

Stéphane LE FOLL
Ministre de l'Agriculture,
de l'Agroalimentaire
et de la Forêt,
Porte-Parole du Gouvernement

Matthias FEKL
Secrétaire d'Etat charge du
Commerce extérieur,
de la promotion du tourisme et
des français de l'étranger

Paris, le 12 octobre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Stéphane LE FOLL et Matthias FEKL LANCENT LA PLATE-FORME COMMERCIALE POUR L'EXPORTATION
DE VIANDES FRANÇAISES (SAS « FRANCE VIANDE EXPORT »)**

lundi 12 octobre 2015

Stéphane le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement et Matthias Fekl, secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger, ont réuni le 12 octobre les 29 entreprises ayant d'ores et déjà décidé d'adhérer à la plate- forme commerciale SAS "France Viande Export", dont les statuts ont été adoptés par ses fondateurs à cette occasion.

La mise en place de cette plate-forme, annoncée par Stéphane Le Foll lors de la table ronde de la filière bovine du 17 juin dernier, doit permettre de mieux mobiliser l'offre française et de de bâtir des partenariats économiques confiants et durables avec les pays importateurs en prenant en compte la réglementation applicable, notamment sanitaire, ainsi que les cahiers des charges édictés par ces pays.

A travers cette plateforme innovante, les entreprises pourront répondre collectivement aux offres et opportunités commerciales à l'exportation, notamment pour pouvoir satisfaire des volumes plus importants et utiliser une identification unique permettant de mieux promouvoir la viande française dans les pays tiers. Il s'agit de regrouper, au sein d'une structure de coordination et de conquête, les professionnels qui sont en prise directe avec les marchés.

La première opération de cette plateforme sera la réponse commune aux prochains appels d'offres de la Turquie et de l'Égypte.

Contacts presse

Cabinet de Stéphane LE FOLL : 01 49 55 59 74
Cabinet de Matthias FEKL : 01 43 17 47 03

A l'occasion de cette signature les ministres ont dressé un premier bilan de l'action du Gouvernement afin d'ouvrir de nouveaux marchés d'exportation au bénéfice des éleveurs. Les ministres ont déclaré : *« Depuis juillet dernier, de nombreuses avancées ont été enregistrées et des marchés ont été ouverts. C'est le cas du Vietnam, de l'Afrique du Sud et de Singapour ».*

Les ministres ont également assuré que les services du ministère des affaires étrangères et du développement international, et du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt restaient pleinement engagés pour lever les barrières tarifaires et sanitaires à l'export et ainsi créer les conditions permettant aux entreprises françaises de partir à la conquête de nouveaux marchés.

« En complément des actions du gouvernement destinées à faciliter l'accès au marché de nos partenaires commerciaux, nous encourageons les professionnels à se mobiliser et à mutualiser leurs efforts pour saisir les opportunités qui se présentent » ont indiqué Stéphane Le Foll et Matthias Fekl.